



## **COMPTE RENDU N ° 1**

### **CONSEIL CITOYEN DE NARBONNE-PLAGE**

**Vendredi 09 février 2018**  
**Mairie – Annexe NP**

#### **Personnes présentes :**

Elu Référent : Monsieur VICO Alain

Membres : Mmes VITASSE Florence, HAYES Dominique, UCHAN-PONS Edwige, DECHAVASSINE Denise, TELLET Tamatea, LE GALL Isabelle, GOUXETTE-GARCIA Violette,

KHADRI Aïcha (Chargée de Mission des CC)

Mrs MILLION Michel, JEDAR Guy, VASSEUR Claude, FOULCHE Jean-François, ROSSIGNOL René, HOUILLE Henri, MURAT Valéry,

#### **Personnes Excusées :**

Elue Suppléante : Madame PAVAN Gaëlle

Membre : Monsieur TOURSEL Bernard

#### **Ordre du jour :**

- **Information du Conseil Citoyen**
- **Election des Coordonnateurs (Titulaire et Suppléant)**
- **Signature de Règlement Intérieur**
- **Travaux en cours sur la Station (M. VICO)**
- **Temps d'échange**

Remise des conférenciers à ceux qui n'ont pu être présents lors de la soirée d'installation du 31 janvier.

Remise du règlement intérieur, la liste des membres et de la liste des élus référents Conseils Citoyens.

## Introduction :



Narbonne M. VICO Alain :

- Accueille et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leurs implications anciennes et celles à venir dans la Vie Locale.
- Rappelle les principes et les valeurs de la Démocratie Participative.
- Informe que les réunions du Conseil Citoyens auront lieu désormais à la Mairie Annexe dans l'ancienne Bibliothèque Municipale. (Bibliothèque déplacée plus bas dans le bâtiment et en accès libre).
- Félicite également la composition du Conseil Citoyen par la présence des anciens qui pourront transmettre et informer les nouvelles intégrations (50 % environ de renouvellement).
- Cite et informe des Appels A Projets Participatifs (AAPP) et les actions partenariales :
  - ✓ L'embellissement de la Station entrée de la Clape coté Roquemer (AAP)
  - ✓ Pour des raisons règlementaire, juridique et administrative ; le site cinéraire n'a pas été retenu (AAP)
- Rappelle l'ordre du jour

### **« Tour de Table » pour se présenter**

Madame VISTASSE : informe sur le fonctionnement du CC

Rôle des Coordonnateurs (du titulaire et du suppléant) :

- Interface entre la Ville de Narbonne, les Membres du CC\* et les habitants
  - Anime et conduit les réunions
  - Envoi les comptes rendus et l'ordre du jour aux membres, aux élus et à la chargée de mission
  - Il ou elle relaye l'information Ville > CC\*/Habitants et dans l'autre sens Habitants/CC\* > ville
  - Veille au respect des uns et des autres
- ✓ Fréquence des réunions tous les 1 mois et demi environ et plus suivant les attentes du Conseil Citoyen (sauf pendant les vacances scolaires et pour les mois de juillet, d'août et de décembre.)

## Election des Coordonnateurs (trices) :

Madame VITASSE Florence a été élue coordonnatrice titulaire à l'unanimité.

Monsieur FOULCHE Jean-François a été élu suppléant à l'unanimité.

Un secrétaire de séance sera désigné lors de chaque conseil citoyen

## Narbonne **Règlement intérieur :**

Signature de tous les membres présents sur un seul et même document

Une copie du règlement intérieur a été remise à l'ensemble des Membres présents.

## Narbonne **Temps d'échange**

Monsieur VICO Alain informe sur les travaux futurs de la Station - avant saison (mai/juin 2018) :

### Narbonne ⇨ **FRONT DE MER**

- ✓ Réhabilitation du Front de mer (en cours)
- ✓ Fleurissement du front de mer avant saison et également prévu en saison froide.
- ✓ Installation de sujets (ludiques et décoratifs) aux abords de la place des Karantes afin de développer l'attractivité (amener les touristes de ce côté de la Station).
- ✓ « Relooking » du Camping de la Falaise au demeurant sera chauffée toute l'année (accessible toute l'année)

### Narbonne ⇨ **LES EXALS**

La ville souhaite développer des lieux de vie et des espaces de rencontres intergénérationnels

- ✓ Le Club de la Boule Lyonnaise sera déplacé aux Exals. la ville ultérieurement préconise une construction en dur (en cours de réflexion), cela dépendra effectivement d'un point administratif, juridique et réglementaire en lien avec l'espace naturel des Exals.

### Narbonne ⇨ **SECURISATION PIETON ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

- ✓ Avenue d'Aoste : zone piétonne depuis l'Ecole, l'Eglise, et le Centre Médical
- ✓ Matérialisation au sol de piétonisation depuis l'avenue des Cigales jusqu'au front de Mer.
- ✓ Réfection de la Chaussée et sécurisation par la surélévation du plateau piétonnier

- ✓ Création d'un chemin piéton - vélo depuis le camping de la « Côte des Roses » qui longera la plage jusqu'au front de mer. Ceci permettra aux touristes de ne pas ou moins utiliser les véhicules. La zone sera protégée par des potelets en bois.
- ✓ Enfouissement des containers à Ordures Ménagère (OM) et Tri Sélectif (bacs jaunes) rue d'Aoste. Système de plombage en fond de cuve afin que les conteneurs ne flottent pas et ce au vue de la nappe phréatique. Ce système va permettre de retirer des bacs gris et jaunes du boulevard de la méditerranée et donc moins de déchets volatils. Cependant, une étude a été organisée par le Grand Narbonne afin de connaître le coût de l'opération, sur les besoins nécessaires en terme de ramassage des OM, du Sélectif et de son utilisation optimale par les habitants (nombre d'habitants à l'année).
- ✓ En perspective : des containers enfouis rue des Merlins et Balcon de la Méditerranée

 Narbonne ➔ **TOILETTES PUBLIQUES (en vue de la piétonisation)**

Les Toilettes Publiques doivent-elles être déplacées sur le front de mer ?

Mme HAYES se pose la question de l'esthétique et des odeurs (surtout l'été)

Monsieur VICO propose un bardage en bois pour habiller le dispositif.

Madame UCHAN pense que cela pourrait déprécier l'image de marque de la Station si les toilettes se retrouvaient en front de mer.

Monsieur VICO suggère de les laisser à l'endroit actuel avec possibilité de les pivoter, en rehaussant la chaussée. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

 Narbonne ➔ **PROPRETE DE LA PLAGES**

Monsieur HOUILLE : dénonce le comportement des certains propriétaires de chiens qui ne ramasseraient les déjections de leurs canins ce qui entraîne un manque de propreté sur plage y compris pendant la saison d'été et se pose la question du retrait des CRS des postes de surveillance.

Monsieur VICO explique que la problématique des déjections canines se passe plutôt le matin. En effet, dans le cadre du « plan Vigipirate » les amplitudes horaires doivent être respectées. De ces faits, Les gendarmes seront positionnés les nuits (absents en journée) et la police municipale les journées pour effectuer des patrouilles, cela pourrait répondre aux inquiétudes sur les questions canines et de propreté de la plage entres autres.

A noter que le déploiement de gendarmes sur la station coûte à la ville environ 70 000 € (hébergement et frais de bouche). Un gendarme ne se déplace jamais seul mais avec sa famille.

Egalement, la patrouille équestre qui assurait la prévention veille les week end durant la période estivale, assurera désormais ses missions tous les matins sur la plage et à la même période.

Monsieur MURAT pense que les CRS sont là pour notre sécurité et ce toute l'année mais que l'été à la plage il serait plutôt agréable d'être en congés et de ne pas rappeler systématiquement à la répression ou autres, afin que le touriste puisse se sentir en vacance. Il rappelle aussi que les Surveillants de Baignade assurent la Surveillance/ Sécurité à la plage tout aussi bien que les CRS, avec des dispositifs de périmètre de baignade, des rappels à la vigilance et aux consignes de sécurité adaptés aux estivants et qu'il n'y pas plus de noyade qu'au temps des CRS.

## ⇒ HANDICAP

Madame UCHAN-PONS informe du projet via l'association Ecolocal d'une volonté de retravailler sur le handicap en particulier sur l'accès pour tous à la plage. Un séminaire est organisé les 29 et 30 mars et propose à la ville qu'une des deux dates se fasse sur la Station. Ce projet pilote serait une 1<sup>er</sup> en France et pourrait être porté en partenariat avec les collectivités locales. Monsieur VICO propose un RDV à madame UCHAN-PONS afin de mieux exposer ce projet.



### Les permanences de Monsieur VICO :

Mairie annexe de Narbonne-Plage  
Tous les mardis et vendredis après-midi sur rendez-vous

### Fonctionnement Conseil Citoyen d'Egassairal (à la demande des membres)

Fréquence des réunions tous les mois et demi (sauf vacances scolaires et le mois de décembre)

\* CC : Conseil Citoyen

### **Prochaine réunion :**

**Le vendredi 13 avril 2018 à 18h30 – Maison Annexe de Narbonne-Plage (ancienne bibliothèque)**

#### **Ordre du jour :**

Tracé des pistes cyclables  
Mise en place des commissions thématiques

